

# Les Maires de Tignieu

## « Communes »

*C'est le nom que prirent dès 1789 les paroisses religieuses transformées en unités administratives.*

*La Constituante décida la formation de municipalités qui furent élues par les citoyens actifs.*

*De 1789 à 1792 une succession de lois électorales définissent les citoyens éligibles. A la base ce sont des hommes de plus de 25 ans, ils ne doivent pas être en situation de banqueroute et payer un cens (impôt direct) au moins égal à trois jours de salaire d'un ouvrier.*

*Les citoyens passifs ne peuvent être ni électeurs ni élus. En font partie : les domestiques, les femmes, les pauvres et les sans grade. Une statistique publiée le 27 mai 1791 évalue le nombre de citoyens actifs à 4 298 360. Soit 61 % de la population mâle âgée de plus de 25 ans.*

### La Constitution de l'An III (août 1795)

Le Directoire crée les municipalités de canton avec à sa tête, un président dans le chef-lieu. Pour le nôtre, il s'agit de Crémieu.

Au sein de chaque commune, le maire élu devient **agent municipal**, faisant fonction d'officier public. Ses responsabilités restent les mêmes que précédemment, sinon qu'il a obligation de participer à la municipalité cantonale dont il est le rapporteur politique pour sa communauté.

### La Constitution de l'An VIII (décembre 1799)

Cette période voit la disparition des municipalités de canton. Concernant les communes de moins de 5000 habitants, le maire est nommé par le préfet, tandis que les conseillers sont choisis sur une «liste de confiance», en somme une liste de notabilité. Cette dernière est établie par élection.

Cependant, dans les communes de moins de 1000 habitants, ce sont en majorité des laboureurs parmi les plus imposés qui siègent. Néanmoins, le maire doit savoir lire et signer.

Depuis la loi du 22 pluviôse de l'an VIII l'appellation «maire» remplace celle d'«agent municipal».

Le maire est nommé pour une durée de 3 ans.

### Pluviôse An IX (janvier 1801)

Le maire est chargé seul de l'administration de la commune. Les conseillers ne sont consultés que lorsqu'il le juge utile. Ce pouvoir absolu est exercé pendant plusieurs décennies, renforçant le prestige attaché à la fonction.

A partir de septembre 1802 les conseillers sont en place pour 10 ans, le maire et son adjoint pour 5 ans.



## La chute de l'Empire

### La Restauration (1814-1830)

La Restauration rétablit le suffrage censitaire : seuls les hommes de 30 ans payant un (cens), impôt de 300 frs, ont le droit de vote.

**La loi du 29 juin 1820**, loi «du double vote», qui permet aux électeurs les plus imposés de voter deux fois. Cette mesure avantage les plus riches, donc le courant conservateur.

### Monarchie de juillet (juillet 1830-février 1848)

La loi du 21 mars stipule que le maire sera nommé et choisi obligatoirement parmi les conseillers municipaux.

Le cens passe de 300 francs à 200 francs pour les électeurs, l'âge est abaissé à 25 ans.

De 1831 à 1846 les élus sont renouvelés tous les 3 ans par moitié au cours du dernier trimestre et le maire nommé au début de l'année suivante. **Sans indemnité, le maire doit être riche « pour inspirer le respect ».**

## CONSEIL DU VENDEMIARE AN XII (octobre 1803)

*En réponse au préfet qui interroge les communes sur la possibilité d'un regroupement de communes et la proposition d'un chef lieu.*

*Le conseil municipal le rédige ainsi :*

*« Le conseil pense que Tignieu présente pour la Réunion des Communes Beaucoup plus d'avantages que d'autres, placé au centre de Saint Romain Jamezyzieu et miange dont la plus éloignée na pas plus de deux lieu de Distance de Tignieu Sa localité et celle du pont De Cheruis ou aboutissent Deux grande Routes allant de Lyon a Cremieu et de Lyon a geneve Une Riviere Considerable qui pourrait porter Bateau pour peu de Reparations Que l'on fit au canal, ouvrage que l'on avait Entrepris quelques années avant La Revolution, ce que l'on vient de Renouveler enjamber par un superbe pont En pierre et toutes les Reponses que l'on trouve dans une petite Ville, un Commerce Tres etend pour une campagne En Vin, Soye, Bled, des bestiaux, La proximité du rônne qui facilite les transports des marchandises pour Lyon*

*Telle Sonts apparues Les avantages que presente le Site heureux du pont De Cheruis Qui chaque jour Devient plus Consequent par les batiments que l'on y Construit, Et par les citoyens qui viennent Sy fixer Le Conseil pense Donc que Sous ces Differents Rappports les Communes cy Devant Designées qui n'offrent pas les Memes Reponses pourraient Etre Reunies a Tignieu Dont les membres presents On Signes»*

# Dossier Patrimoine

## Les MAIRES de TIGNIEU

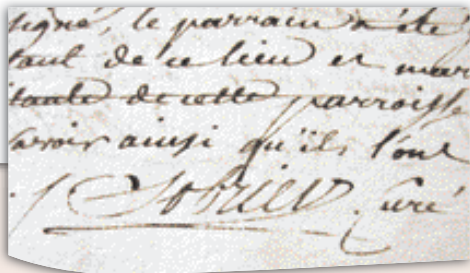
De la Révolution à la Monarchie de Juillet

**Le dernier registre paroissial a été tenu par le curé Charles Sobrier, jusqu'à la fin de l'année 1792.**

*Celui-ci a prêté serment à la Constitution. Plus tard, il abandonne la prêtrise et vit en qualité de simple citoyen dans la commune.*

**A partir de 1793 le mot «paroisse» est remplacé par celui de «commune».**

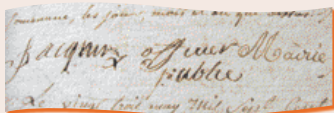
Signature du curé  
Charles SORBRIER



Signé, le parroissien n'est  
tout de ce lieu et n'est  
pas de cette paroisse  
avoir ainsi qu'ils l'ont  
1792. Curé

• Une mention dans le registre paroissial du **27 septembre 1792** nous indique que **Sieur François Reynaud** est maire. **Il est vraisemblablement le premier maire élu de Tignieu.**

• **9 décembre 1792**, **Jacques Jacquin**, 31 ans, laboureur, est élu maire et officier public. « Il comparait » devant la porte de l'église à défaut de maison commune.



Jacquin, Jacques  
Maire  
de Tignieu

Jacques JACQUIN

*Selon les registres, il est maire jusqu'en Brumaire An IV (octobre 1795). Il est né à Tignieu, le 26 août 1761, fils de Claude et Pernelle Bernard. Il épouse en première noce Reine Reynaud et en seconde noce Marguerite Deschamps. Il décède à Tignieu le 21 juin 1817.*

• **Brumaire An IV (novembre 1795)**

**François Reynaud**, 40 ans, marchand au Pont de Cheruis, précédemment maire jusqu'en décembre 1792.

Il est réélu en novembre 1795 pour assumer sa tâche d'agent municipal. Officier public, en vertu de la Constitution de l'An III.

**Le mot «maire» laisse la place à celui d'«agent municipal».**

Il reste en place jusqu'en mars 1797.



Reynaud, François  
Maire  
de Tignieu

Sieur François REYNAUD

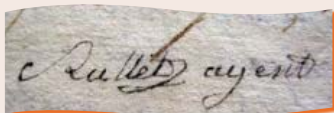
*Il est né vers 1755 dans une commune avoisinante, décédé le ?*

*Sa famille tient plusieurs fermes en ferme, celle du «Bionnais», à St Romain de Jalionas, «la Grange Rouge» à Chavanoz et «le moulin» de Tignieu. Il est propriétaire de nombreux biens sur la commune.*

*Sous la mandature du maire Sornin, il est conseiller municipal sinon consulté au titre des plus forts imposés, presque sans interruption pendant une trentaine d'année.*

• **Germinal An V (mars 1797)**

**Louis Rullet**, 56 ans, agent municipal, laboureur, fils de Jacques et Françoise Rual.



Rullet, Louis  
Agent  
Municipal

Louis RULLET

*Il épouse à Tignieu le 27 juin 1766 Marguerite Escoffier, en seconde noce Claudine Escoffier. Il décède à Tignieu âgé de 84 ans le 3 mars 1825. Il assume son mandat jusqu'au 28 germinal An VI (avril 1798). Il est conseiller municipal de l'année 1800 à 1818.*

• **Prairial An VI (mai 1798)**

**Jean Aimard**, 29 ans, agent municipal, marchand au Pont de Cheruis. Il assure cette mission, jusqu'en floréal An VIII (mai 1800).



Aimard, Jean  
Agent  
Municipal

Jean AIMARD

*Fils de Cesar, laboureur à Villette d'Anthon, il épouse Agathe Aimard, le 21 octobre 1788. Ils sont tous les deux domestiques chez Sieur Quenin au Constantin. Mais l'ère révolutionnaire lui profite et favorise son ascension sociale.*

*Dès novembre 1789, il est marchand puis aubergiste au Pont de Cheruis. Depuis le consulat il est membre du conseil municipal et adjoint au maire. Pendant cette période il assure aussi la fonction d'adjoint pour la commune de Jamezieu.*

*En 1827 il est 4ème sur la liste des propriétaires les plus imposés de notre commune. Il décède au hameau de Pont de Cheruis le 20 février 1829, âgé de 60 ans.*

**C'est le conseiller Antoine Charrel qui est alors nommé adjoint.**

• **25 Floréal An VIII (8 mai 1800)**

**Joseph Marie Sornin** 41 ans ancien officier d'état major.



Sornin, Joseph Marie  
Maire

Joseph Marie SORNIN

*Il naît le 6 octobre 1759 au hameau de Pont de Cheruis. Fils du notaire royal Joseph Sornin et de Marie Baille, petit fils de Michel Sornin, également notaire royal. Il épouse Josephine Perret, 1778-1831 elle-même issue d'une famille de notaire.*

*Ils sont parents de Maurice Marie César Sornin, né en 1801 qui fut juge à Vienne et premier maire de la commune de Pont de Chéruy nouvellement créée en 1867. Il décède en 1887 à l'âge de 86 ans. Il repose dans le caveau familial à Tignieu.*

**Selon la nouvelle législation, Joseph Marie Sornin est choisi et nommé maire par les préfets successifs.** Il obtient du préfet l'autorisation de tenir le conseil dans sa maison au hameau de Pont de Cheruis à défaut de maison commune.

Conjointement il fut nommé maire de Jamezieu de 1802 à 1821. Il est en charge de ce poste jusqu'à son dernier souffle, excepté quelques semaines, du 7 juin 1815 à juillet de la même année, démis de son poste pour des raisons politiques.

Il décède pendant sa mandature le 7 janvier 1845.

Il est rarement absent, hormis la dernière année, certainement son grand âge fragilise sa santé.

*Il est propriétaire de plusieurs bâtiments et terres mises en affermage. Du premier Empire jusque vers 1835, il est mentionné comme avocat, par la suite d'ancien magistrat.*

**Son adjoint Jean Jacquin**, au vu des actes, pallie à ses absences.

• **1815, période mouvementée.**

**Le premier mars, Napoléon est de retour d'exil.**

**Il reprend le pouvoir le 20 mars.**

De nombreux fonctionnaires ralliés aux Bourbons sont déchargés de leur poste. C'est ce qui arrive au **maire Sornin** qui est remplacé par **Antoine Barbier**, maréchal ferrant, habitant Pont de Cheruis.

*« Né à Tignieu le 20 mai 1755, Y décède le 27 septembre 1828. »*

Il devient le nouveau maire avec pour adjoint **Antoine Courant**.



Barbier, Antoine  
Maire

Antoine BARBIER

*Ils sont nommés le 7 juin 1815 par le préfet, Marc-Antoine Bourdon-Vatry, baron d'Empire.*



Mais, suite à la défaite de Waterloo, l'empereur abdique le 22 juin 1815. C'est le retour de Louis XVIII, ce qui suppose des changements chez les fonctionnaires.

Si bien que dès le mois d'août, les actes sont de nouveau signés par le maire Sornin.

• 9 mars 1845

Voit l'installation de Jean Jacquin, 59 ans, cultivateur.

Nommé maire suite au décès du maire Sornin.

Jean Escoffier, quant à lui devient adjoint.

**Tous deux prêtent serment de fidélité au roi des français, obéissance à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume.**

Il assume la charge jusqu'au changement de régime au printemps 1848.

Il est remplacé par un maire provisoire (mai 1848).

Jean JACQUIN

Jean Jacquin, fils de Jacques (maire sous la première République puis sous le Directoire) et de Reyne Reynaud, naît à Tignieu le 13 décembre 1785.

Il est conseiller municipal depuis 1818. Il fait partie comme tous les membres du conseil des gros contribuables de la commune. Il décède à Tignieu dans sa maison du Chatanay le 8 juin 1861 on peut lire sur sa pierre tombale encore bien visible au cimetière, l'épithaphe suivante :

CI GÏT JEAN JACQUIN  
IL FUT BON CHRÉTIEN BON ÉPOUX BON PÈRE  
AIMÉ ET REGRETTÉ DE TOUT LE MONDE  
ET SURTOUT DES PAUVRES  
QUE SA CHARITÉ SOIT RÉCOMPENSÉE



Extrait du registre Municipal avec liste des élus

Les sessions du conseil municipal sont peu fréquentes (parfois qu'une par an). Il n'y en aura d'ailleurs aucune entre mai 1811 et janvier 1815.

Le greffier n'inscrit pas forcément les membres appartenant au conseil. Les enregistrements s'améliorent dans le temps et la fréquence des réunions du conseil augmentent nettement sous Louis-Philippe.

Les revenus et l'économie de la commune proviennent essentiellement du commerce de l'industrie naissante et des foires, le tout situé au Pont de Cheruis. (Nous verrons ultérieurement le préjudice pour la commune que provoquera la création de la commune de Pont de Cheruy en 1867 qui récupère le fleuron économique du lieu, au détriment de la commune de Tignieu).

Celle-ci, impuissante face aux décisions du gouvernement et des grands patrons de l'industrie, se voit contrainte d'accepter la perte d'une partie de son territoire.

Il y a contradiction avec l'objectif de l'Etat qui depuis la Révolution œuvre pour le regroupement de communes, parfois avec succès. Nous en avons l'exemple avec la commune de Jamezieu qui fusionne bien malgré elle avec celle de Tignieu en 1841.

Le recensement de 1847 dénombre 1002 habitants sur notre commune.

Elisabeth Roux Groux

#### A noter :

L'orthographe des noms peu varier, il se fixe au cours du XIXe siècles. Exemple : Pont de Cheruis prends un Y que depuis 1868. La terminaison de Tignieu par un X varie au fil du temps selon les fantaisies du greffier.

#### Recherches documentaires :

Aux archives communales : Série ID1 - I D2 - IE6 - IE7.

#### Bibliographie :

Dictionnaire de la Révolution par J Tulard, J-F Fayard, A Fierro.

#### L'histoire :

«Les révolutions 1789-1848», par Malet et Isaac.

«Les maires de France du Consulat à nos jours», par Maurice Agulhon.



## Les élus de l'An IX

Les membres présents :

- Le Maire Sornin Joseph Marie
- Sornin Joseph son oncle (rentier)
- François Reynaud • Louis Rullet
- Pierre Fraignon • Jean Revenand
- Jacques Jacquin.

## Octobre 1830

Renouvellement partiel du conseil suite à la Révolution de juillet.

Les membres présents :

- Le Maire J-M Sornin
- L'Adjoint Antoine Charrel
- Jean Revenand • Louis Millet
- Claude Fraignon • Jacques Jacquin
- François Reynaud • Claude Revenand
- Laurent Barbier

## Mai 1836

Les membres présents :

- Le Maire Sornin J-M
- L'Adjoint Claude Freignon • Louis Millet
- Joseph Sornin • Louis Roux
- Jean Jacquin • Pierre Bernard
- François Revenand • François Varlot

## 1841

Les élections ont lieu, suite au rattachement de la commune de Jameyzieu avec celle de Tignieu. Les membres nouvellement élus sont :

- Le Maire, Sornin J-M
- L'Adjoint, Jean Jacquin
- Joseph Rabilloud, dernier maire de Jameyzieu • Benoît Quenin
- Claude Freignon • Joseph Sornin
- Pierre Barbier • Jean Escoffier
- Jean Matton • Abel Varvier
- Claude Bergeron • Vincent Biguet

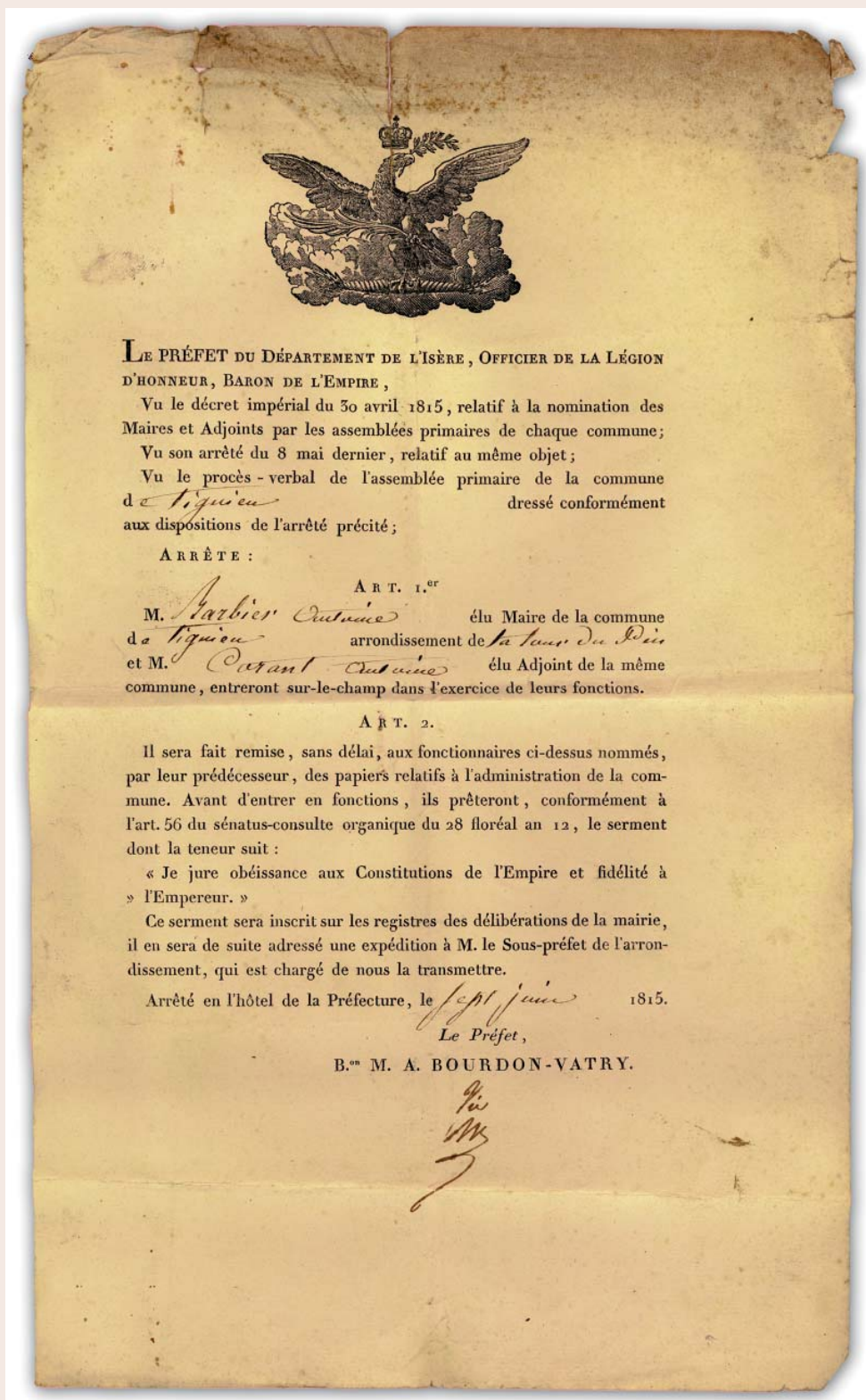
En fin de séance, Abel Varvier déclare :

«ne vouloir faire partie du conseil», et en conséquence donne sa démission.

## Novembre 1846

Lors du renouvellement du conseil sont présents :

- Le Maire, Jean Jacquin
- L'Adjoint, Pierre Escoffier
- Joseph Sornin • Joseph Rabilloud
- Louis-benoît Escoffier
- Cesar Sornin fils de feu Joseph-Marie.
- Pierre Escoffier • Jean Blanchet.



Arrêté de la nomination du Maire Antoine BARBIER

Sceau de la Revolution



Sceau de la Restauration



Sceau Royal



Sceau Royal

